

Nous croyons qu'un seul feuillage
serait suffisant. C'est pour respecter une
des prescriptions du conseil des Bâtiments
civils que nous avons éclairé notre salle
sur les deux faces opposées.

La largeur de notre feuillage en
strictement nécessaire pour éclairer
convenablement une salle de $12 \times 7,50$.

Si le conseil veut bien nous donner
son approbation, nous ~~ne~~ conserverons
l'éclairage sur un seul des longs côtés,
sur celui placé à la gauche des élèves
regardant l'estrade du professeur.

Cette méthode d'éclairage en, du reste,
la plus rationnelle; nous la trouvons
appliquée dans les salles d'étude, dans
les amphitheatres, dans les ateliers.

à l'appui de ce mode d'éclairage nous
citerons l'opinion écrite et bien connue
de M. M. Emile Grélat, Directeur de
l'école centrale d'architecture, professeur de
Construction aux arts et métiers de Paris;
Viollet le Duc; Liebreich Docteur (dans
son livre: ophthalmie Surgeon and Lecturer
at Saint Thomas' Hospital London Church
1872); le service des écoles de Paris etc.....